

- 20 Association musicale, concert de Noël à 20h30 au boulodrome Jean Palluy
- 21 Club subaquatique, baptêmes de plongée de 15h30 à 17h à la piscine de Mornant

- 4 JSP, arbre de Noël, 14h00, salle des fêtes Noël Delorme
- 5 Centre de Formation Bouliste, concours des moins de 13 ans au boulodrome Jean Palluy
- 6 Don du sang de 9h à 12h15 et de 16h15 à 19h à la salle des fêtes Noël Delorme
- Amicale Boule Mornantaise, concours de l'Hôtel de la Poste à 13h30 au boulodrome Jean Palluy
- 9 Club de l'amitié, loto et tirage des rois de 13h30 à 19h à la salle des fêtes Noël Delorme
- Classes en 4, rencontre à 20 h à la salle Rodin de la Maison des associations
- 11 **Voeux du Maire, 11h à la salle des fêtes Noël Delorme**
- 11 et 12 Amicale Boule Mornantaise, concours coupe Renault à 13h30 au boulodrome Jean Palluy
- 12 ACLAM, stage de danse africaine, de 9h30 à 12h30 à la salle de danse de l'Espace Jean Carmet
- 17 Club de l'amitié, concours de belote de 13h à 19h30 à la salle des fêtes Noël Delorme
- 19 Bridge, tournoi des bugnes à partir de 13h30 à la salle des fêtes Noël Delorme
- 26 Brancardiers de Lourdes, concours de belote de 13h à 20h à la salle des fêtes Noël Delorme
- 27 **Conseil municipal, 20h, Mairie**

- 1 Jeunesse Mornantaise, soirée familiale à partir de 19h30 à la salle des fêtes Noël Delorme
- 1 et 2 Amicale Boule Mornantaise, concours coupe Peugeot à 13h30 au boulodrome Jean Palluy
- 8 AS Mornant Basket, soirée familiale, 20h30 à la salle des fêtes Noël Delorme
- 9 Un maillot pour la vie, exposition de 8h à 18h à la salle des fêtes Noël Delorme

## Espace danse : la Barre à Terre ? C'est quoi donc ?!

L'association Espace Danse propose un cours de Barre à Terre pour les ados-adultes. Depuis sa création en 2010, ce cours a connu un bel essor jusqu'à devenir complet, mais cette discipline est encore peu connue du grand public.



En danse, on utilise le terme de «barre» pour désigner une série d'exercices de placement et de mise à disposition du corps effectués à la barre ou au milieu de la salle. En barre à terre, les exercices sont exécutés assis ou couchés par terre. C'est une véritable gymnastique du danseur, destinée à améliorer les qualités physiques et techniques : renforcement musculaire, souplesse, mais aussi travail de positionnement et posture.

Ce cours est suivi par des danseuses, mais aussi par des personnes en recherche d'un entretien physique et musculaire profond, le tout sur une musique classique.

Si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'association. **Association ESPACE DANSE – Maison des Associations – 14 Rue Boiron – 69440 MORNANT - Tél : 07 81 71 82 87 – Mail : [contact@association-espace-danse.com](mailto:contact@association-espace-danse.com) Retrouvez également toutes les infos, les actus, des films, des photos sur le site <http://www.association-espace-danse.com/>**

## « LES COULEURS DU PARTAGE » Exposition de peintures

Dimanche 9 février 2014 de 8 h à 18 h Salle Noël Delorme à Mornant au profit de l'association « 1 Maillot Pour la Vie ». Une artiste peintre de Mornant soutient l'association « 1 Maillot Pour la Vie » et met en vente ses aquarelles et ses huiles au profit de cette association.

L'association « 1 Maillot Pour la Vie » s'engage avec la complicité de nombreux sportifs de haut niveau, dont Fabien Pelous (Rugby XV), parrain national ; à redonner sourire et espoir aux enfants malades, toutes pathologies confondues. L'association va à la rencontre des enfants hospitalisés à travers des goûters-dédicaces en compagnie de sportifs de haut niveau, réalise également de rêves d'enfants en les amenant sur les terrains pour des coups d'envoi ou des événements comme les J.O de Londres, Le Tour de France, Roland Garros. Votre geste aidera de nombreux enfants malades à réaliser leurs souhaits. Merci à tous !

<http://www.unmaillotpourlavie.com/><http://1maillotpourlavierhonealpes.wordpress.com/>  
com/L Contacts : Lucie Coulon 06 32 39 19 40 - Christine Le Roch 06 61 42 15 65

### Comment contacter la mairie ?

Mairie de Mornant - BP6 - 69440 MORNANT  
Tél. : 04 78 44 00 46 / Courriel : [accueil@ville-mornant.fr](mailto:accueil@ville-mornant.fr)  
Site internet : [www.ville-mornant.fr](http://www.ville-mornant.fr)

La Brève, l'information brève et pratique de la Municipalité de Mornant  
Directeur de Publication : Yves DUTEL, Maire de Mornant  
Réalisation : service communication/Impression : Imprimerie de l'Alphabet



# La Brève



L'information brève et pratique de la Municipalité de Mornant - Décembre 2013

## Les vœux du Maire à la population

Chaque année, le Maire de Mornant et l'ensemble de l'équipe municipale vous présentent leurs vœux pour l'année à venir.

Les vœux du Maire sont l'occasion pour les Mornantais de faire le point sur le développement de leur commune et de partager un moment convivial, particulièrement propice aux échanges avec leurs élus.

Les vœux du Maire à la population auront lieu le **samedi 11 janvier 2014 à 11 h** à la salle des fêtes Noël Delorme.

## Plan grand froid

Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un registre des personnes fragiles et isolées afin de leur apporter conseil et assistance en cas de grand froid. Le plan grand froid est activé du 4 novembre 2013 au 31 mars 2014. L'inscription à ce registre s'effectue par la personne concernée, son représentant légal ou un tiers (famille, voisin...). Pour cela, un formulaire est mis à votre disposition au Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie.

Nous vous rappelons que le registre est accessible toute l'année.

**Par conséquent, si vous souhaitez vous y inscrire ou si vous connaissez une personne qui souhaite s'y inscrire, nous vous invitons à contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie. Tél. 04 78 44 00 46 - [ccas@ville-mornant.fr](mailto:ccas@ville-mornant.fr)**

## Colis de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de Mornant offre un colis aux personnes mornantaises âgées de 70 ans et plus, isolées et sans enfant.



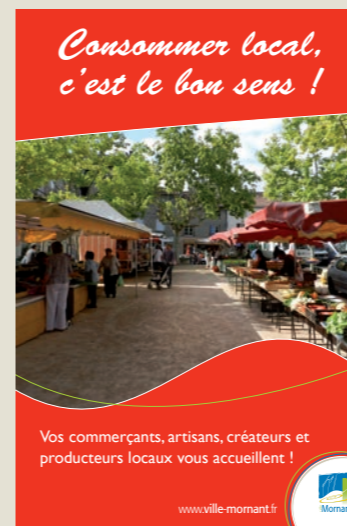
Confectionnés par l'IMPRO de Saint-Laurent d'Agny, ces colis gourmands sont composés de terrines, de thé, café, d'une bouteille de vin et d'un assortiment de chocolats.

Ces derniers seront distribués par les élus municipaux qui se rendront au domicile des personnes concernées durant la semaine de Noël afin de partager un moment de convivialité et d'échanges.

## IMPros, un nouveau partenariat

Les Impros de Mornant et de Saint-Laurent d'Agny s'associent à la commune pour créer un itinéraire pédestre. Projet social, pédagogique, environnemental et touristique, ce sentier doit permettre de promouvoir l'activité des impros et de favoriser l'ouverture des jeunes fréquentant ces instituts sur le monde professionnel. Les impros auront en charge l'entretien du site et de son équipement en collaboration avec les services communaux.

## Profitez de vos commerces pour les fêtes !



Mornant est riche de ses commerces, de ses artisans et des ses créateurs locaux. Ils participent au quotidien au dynamisme du territoire et à la qualité de la vie sur notre commune. Toute l'année, et encore plus en cette période festive,

vous pouvez compter sur la qualité de leurs produits, sur leurs conseils et sur leur accueil! Pour vos repas de fêtes ou pour vos cadeaux, vous trouverez à Mornant votre bonheur.

Consommez local, c'est le bon sens... à tous points de vue !





en bref...



## Inscriptions sur les listes électorales

Des échéances électorales approchent... Au printemps prochain les mornantais seront appelés aux urnes pour les élections communales. Voter est un droit, mais aussi un devoir civique. Pour voter et désigner votre futur Maire, vous devez donc être impérativement inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.

Le jour de votre inscription, pensez à vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

L'accueil de votre Mairie vous reçoit les lundis de 13h30 à 17h30, les samedis de 9h à 12h et de mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

## Illuminations du 8 décembre

Comme chaque année, la fête familiale du 8 décembre a rassemblé petits et grands sur la place du village. Un fakir est venu animer cette manifestation populaire. À 18h30, le père Noël est descendu de la tour du Vingtain pour distribuer ses papillotes sous les yeux émerveillés des plus jeunes. Les festivités se sont ensuite poursuivies autour de la buvette des commerçants et artisans de proximité.



## Télérelève pour le gaz

Le réseau de distribution de gaz naturel GRDF envisage l'installation de compteurs de relève de consommation intelligents sur l'ensemble du territoire français à partir de 2016. L'objectif est de permettre aux abonnés de recevoir des factures basées sur leur consommation réelle et de leur fournir des services de suivi personnalisés. Pour collecter les données transmises par les compteurs et les relayer aux services centraux, une ou deux antennes relais seront installées à Mornant. Les ondes utilisées seront sans les transmissions de courte durée (un dixième de seconde).

## Tranquillité vacances

Chaque année, les périodes de vacances scolaires sont propices à la commission de cambriolages, de vols de véhicules, de vols par ruse ou d'escroqueries de toute nature. Si vous vous absentez, les unités de la gendarmerie ou les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile, votre entreprise ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de Mornant.

Gendarmerie de Mornant 1, rue Louis Guillaumond 69440 MORNANT - Tél. : 04 78 44 00 64

## Réforme des rythmes scolaires

### les résultats de l'enquête sont consultables en ligne

Les familles Mornantaises ont à nouveau montré une grande implication dans la préparation de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. 333 questionnaires ont été retournés, soit un excellent taux de retour de 50%. Connaître les besoins et contraintes des familles est indispensable pour adapter la réforme aux spécificités du territoire. La forte participation des familles donne de la consistance aux résultats et crée une « matière première » de grande qualité pour les instances de concertation et les services communaux. Les résultats de l'enquête sont disponibles sur le blog de la concertation [www.monecole-mornant.fr](http://www.monecole-mornant.fr).

### Un moratoire pour l'application de la réforme des rythmes scolaires

Face aux inquiétudes des acteurs de la concertation et du monde éducatif local, le conseil municipal a demandé un moratoire à l'éducation nationale pour l'application de cette réforme.

## Ludothèque Planet'Jeux

La ludothèque Planet'Jeux vous accueille au 7 avenue du souvenir à Mornant pour jouer sur place ou pour emprunter des jeux.

Elle est ouverte le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h00, le vendredi de 16h30 à 18h00 et le samedi de 9h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30.

À l'approche des fêtes de fin d'année, c'est l'endroit idéal pour découvrir de nouveaux jeux et se donner des idées. Les 1100 jeux de la ludothèque sont pour tous les âges: bébés, enfants, ados et adultes.

Notez que la ludothèque sera fermée du 23/12/2013 au 05/01/2014.

Si vous possédez chez vous des jeux que vous n'utilisez plus, la ludothèque sera ravie de leur donner une nouvelle vie, tous les dons sont les bienvenus!

LUDOTHÈQUE PLANET JEUX : contact : [maptitefamillepourdemain@hotmail.fr](mailto:maptitefamillepourdemain@hotmail.fr) ou 09 51 32 15 15, site internet : <http://ludothequeplanetjeux.e-monsite.com/>

## Baptême de plongé en sous-marin



Le Club Subaquatique Mornantais (C.S.M) a repris les entraînements tous les lundis en soirée de 20h00 à 22h00 depuis le 16 septembre.

Comme chaque année, les membres du Club Subaquatique organisent des baptêmes de Plongé-sous-Marine et nous vous attendons nombreux le samedi 21 décembre de 15h30 à 18h00 à la piscine intercommunale à Mornant pour découvrir ce sport loisir fascinant.

Entrées et baptêmes gratuits pour petits et grands

À l'occasion de cette animation, des billets de tombola vous seront proposés

Renseignements, informations : [pierrealain.pignolet@free.fr](mailto:pierrealain.pignolet@free.fr) ou [sports@cc-paysmornantais.fr](mailto:sports@cc-paysmornantais.fr)

## ACLAM

### Stages de danse africaine

L'Aclam vous propose des stages de danse, tout au long de l'année.

Le programme de décembre- janvier est le suivant :

Danse Africaine : dimanche 12 janvier de 9h30 à 12h30

Lieu : salle de danse – Espace Jean Carnet-Mornant. Stages pour ados et adultes, ouverts aux non adhérents et aux adhérents ACLAM. Inscription obligatoire au minimum 10 jours avant le stage. Renseignements et inscriptions à l'Accueil d'Aclam :

tél. 04 78 44 11 04 ou [aclam.mornant@orange.fr](mailto:aclam.mornant@orange.fr)

### Judo Jujitsu

La section Judo loisir adultes vous accueille tous les lundis de 20h40 à 22h au dojo-espace culturel-Mornant. Préparation physique, self défense, judo traditionnel et jujitsu combat. Les cours sont dirigés par Maurice Guyon titulaire du DES (Diplôme d'état supérieur). Pour les cours judo enfants, il reste encore quelques places pour les enfants né(es) en 2005/2006 le lundi de 17h15 à 18h30.

Le cours Baby judo 2009/2008 du mercredi 13h30 est complet.

Les plus volontaires ont débuté la saison des interclubs et nous enregistrons déjà de bons résultats. Cette année, la section judo de l'ACLAM sera présente aux championnats avec les benjamins, minimes et cadets.

## Association Musicale : concert de Noël

L'Association Musicale de Mornant organise son traditionnel concert de Noël le vendredi 20 décembre 2013 à 20h30 au Boulodrome. Venez apprécier le travail des élèves, petits et grands de l'association, et ainsi, les encourager pour aller plus loin dans le domaine musical.

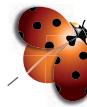
Rappel : Vous pouvez vous inscrire et louer des instruments pour les débutants toute l'année !!!

Vous trouverez tous les renseignements

nécessaires sur notre site internet [www.musique-mornant.fr](http://www.musique-mornant.fr). Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 44 17 57 ou par mail à [musique-mornant@orange.fr](mailto:musique-mornant@orange.fr).



en bref...



### CLASSES EN 4 :

Prochaine rencontre des classes en 4 le jeudi 9 janvier 2014 à 20 h maison des associations salle Rodin ; venez nombreux.

### Festizik :

L'association Festizik tient à disposition des organisateurs d'événements sur la COPAMO une friteuse professionnelle fonctionnant au gaz.

Pour tout renseignement et condition de location, contacter le 0688831233.

### Moto club LER'ESCAPES

Le moto club LER'ESCAPES organise pour la deuxième année une matinée huîtres. Venez nous retrouver le dimanche 15 décembre à partir de 9h au centre-ville de Mornant.

Vente de boissons (vin blanc, sodas...) et d'huîtres (mais aussi bulots, frites, hot-dogs et tartes aux pommes) et expositions de motos. Venez nombreux !

Pour toute information, contactez Philippe 0609369124

### Réouverture de la tour vingtain en mars 2014

À l'approche de Noël, la tour du Vingtain ferme ses portes. Rendez-vous début mars 2014 pour retrouver l'équipe de l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais dans le centre de Mornant. Ce sera l'occasion de découvrir les nouveautés et activités à faire pour la belle saison.

En attendant, Céleste, Élodie, Isabelle et Marine restent à votre disposition pour vous conseiller sur les activités et sites à découvrir dans les Balcons du Lyonnais au clos Fournereau à Mornant. Pour les mordus de rando, n'oubliez pas de récupérer le calendrier de randonnée pédestre du Rhône 2014 à l'Office de Tourisme à partir du mois de février.

Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais

Clos Fournereau

Route de Saint-Laurent d'Agnay

Tél. : 04 78 191 91 65

Mail : [accueil@otbalconslyonnais.fr](mailto:accueil@otbalconslyonnais.fr)

[www.otbalconslyonnais.fr](http://www.otbalconslyonnais.fr)



# Révision générale du Plan Local d'Urbanisme : des ajustements techniques et réglementaires

Le Plan Local d'Urbanisme définit le projet global en matière d'aménagement et d'urbanisme sur le territoire communal. Il réglemente les conditions d'occupation et d'utilisation des sols (hauteur, surface, type de construction...).

En décembre 2012, le Conseil Municipal a approuvé la révision générale du PLU décidée en 2008. Ce document offre aujourd'hui une lisibilité du développement de la commune sur le long terme.

Du fait des évolutions législatives et techniques, et de nouvelles orientations d'aménagement, la commune est aujourd'hui amenée à mettre à jour ce document et a lancé une nouvelle révision générale de son PLU.

## Vers un PLU « grenellisé »

Les dispositions de « Grenelle II » doivent être intégrées dans les PLU des communes.

Aussi devront-elles justifier de la lutte contre l'étalement urbain en établissant le nombre de constructions réalisées sur les dernières années.

Elles devront également traduire graphiquement sur les zonages les trames vertes et bleues. Ces trames constituent un outil d'amé-

nagement du territoire qui vise à préserver un réseau écologique cohérent.

Enfin, elles devront contribuer à la diminution des gaz à effet de serre, problématique abordée au regard des déplacements, mais aussi de la performance énergétique des constructions.

## Transcription et numérisation du PLU

Les plans cadastraux communaux ont fait l'objet dernièrement d'un remaniement de fond. Le plan de zonage doit donc être impérativement mis à jour sur ces nouveaux plans. La commune profitera de cette opération pour numériser son PLU selon les normes nationales, favorisant ainsi l'échange et le partage de données publiques.

Une opération de toilettage du règlement et du plan de zonage permettra de mettre ces documents en phase avec les objectifs révisés et affirmés de la commune.

Enfin des orientations d'aménagement seront réalisées sur des secteurs stratégiques de Mornant.

Les premiers travaux de réflexion de la procédure de révision ayant été engagés le 16 septembre 2013, un aboutissement est espéré pour la fin de l'année 2014.

en bref...



## Un nouveau quartier de centre-bourg

Chambry Boiron est un programme de construction de logements alliant le locatif social et l'accession libre à la propriété.

La dimension paysagère du secteur invitera les mornantais à flâner, à déambuler, à se rencontrer.

L'aménagement d'une « agora » en lieu et place de l'actuelle cour de la maison des associations, d'une artère de desserte principale, de parkings publics et de venelles piétonnes compléteront et lieront ce nouveau quartier au centre-bourg.

## Quelques chiffres à propos de l'aménagement du site

**26** logements locatifs sociaux pour une résidence de personnes âgées d'une superficie de 1 710 m<sup>2</sup>.

**46** logements en accession à la propriété d'une superficie totale de 3 548 m<sup>2</sup>

**10** logements sociaux OPAC de 789 m<sup>2</sup> de surface de plancher

**180** m<sup>2</sup> de salles d'activités mutualisées

**3800** m<sup>2</sup> d'espaces publics nouveaux.

**900** m<sup>2</sup> de venelles paysagères et places de stationnement

**130** places de stationnements privés

**40** places de stationnements publics environ

## Chambry Boiron : un secteur en devenir à la loupe



Espace en friche au centre de Mornant, le site Chambry Boiron sera d'ici fin 2015 urbanisé et permettra de développer à Mornant l'habitat pour tous.

Ce projet d'aménagement urbain répond à un marché immobilier en tension et permet de respecter le cadre contraint des règles d'urbanisme.

Les directives du SCOT ont en effet pour objectif de limiter l'étalement des villes et de protéger durablement les campagnes. Le projet Chambry Boiron est le fruit de ce double enjeu : accompagner le développement naturel de la commune, renforcer les solidarités de proximité, tout en préservant l'environnement.

Pour concevoir ce nouveau quartier, la commune s'est appuyée sur des cabinets d'urbanisme et d'architectes sous le contrôle de l'architecte des bâtiments de France.

À l'heure des premiers « coups de pelles », nous vous proposons une revue de détail du projet qui prendra forme progressivement dans les prochains mois.

## Une résidence pour personnes âgées accessible à toutes les bourses



Face à la future agora, en limite de rues Chambry et Boiron, une résidence pour personnes âgées sera réalisée par la SEMCODA (bailleur social). Les loyers seront modestes, garantissant ainsi l'accès à ce nouvel équipement à toutes les bourses.

Le projet initial prévoyait l'implantation d'un foyer-résidence géré par l'OPAC (organisme de gestion de logements sociaux), offrant quelques services aux seniors ainsi qu'un encadrement 24h/24.

Après étude des coûts et de la faisabilité du projet, il est apparu un déficit structurel de l'ordre de près de 50 000 euros par an à la charge de la commune pour la première année et en constante augmentation les années suivantes. Financièrement, l'opération eût été très coûteuse tant pour la collectivité que pour les résidents qui eurent dû s'acquitter de loyers très élevés.

La réalisation comprendra 26 logements du T1 au T3 en locatif social adaptés et réservés pour les seniors, des salles d'activités communales dont une sera dédiée exclusivement au club de l'amitié et des places de stationnement en sous-sol.





## Les espaces publics, veines du projet

Des espaces publics de différentes natures seront créés pour relier entre elles les différentes constructions. Ils assureront également une parfaite liaison avec le cœur de ville.

Une voie de circulation sera aménagée pour desservir les constructions. Cette voie sera bordée par des arbres d'alignement et des places de stationnement seront implantées sur ce linéaire.

Un jardin en terrasse reliant la voie nouvelle à la rue Chambry prévoit un cheminement piéton et assurera une liaison douce entre ces 2 voies, desservant au passage l'école privée. Une aire de repos sera créée dans la partie basse de ce jardin.

Dans un second temps, la cour de la maison des associations sera aménagée en agora constituant un espace de rencontres; mobilier urbain et végétation contribueront à donner une âme à cet espace.

À terme, ce sont 200 à 250 personnes qui seront amenées à vivre dans ce quartier où la mixité de population sera naturelle. À n'en pas douter, usagers des lieux ou momentanés d'ailleurs viendront se détendre dans cet espace intégré, moderne et convivial.

## Une opération immobilière privée pour développer l'habitat

L'ensemble sera réalisé par le promoteur UTEI. Il s'agit d'un promoteur de confiance, bien référencé et loué pour son sérieux et la qualité de ses prestations.

### La réalisation comprendra :

- 10 logements en locatif social (T2, T3, T4) avec l'OPAC (bailleur social)
- 46 logements en accession à la propriété allant du T1 au T5
- des stationnements privatifs prévus en sous-sol et en surface

L'opérateur dans son contrat signé avec la commune s'est engagé à aménager et rétrocéder environ 900m<sup>2</sup> de venelles et de stationnements publics.



### Les travaux sont lancés

La première phase de travaux a été lancée au cours du mois de novembre. Elle durera environ 4 mois. Une fois les travaux de terrassement réalisés et les réseaux humides installés, une nouvelle voie verra le jour.

### Un chantier « propre »

Durant cette première tranche de travaux, une signalétique de chantier informera les riverains de l'état du projet. La commune mettra tout en œuvre pour minimiser et limiter les nuisances relatives à ce chantier et vous informer au mieux. Les entreprises et opérateurs ont été choisis sur des critères « chantier propre, chantier vert et de faible nuisance ».

### La maquette du projet est visible à la Mairie

La commune veillera à ce que ces conditions soient respectées. D'ores et déjà, pour vous permettre de visualiser l'aspect de ce nouveau quartier et de vous y projeter, nous vous invitons à découvrir aux horaires d'accueil de la Mairie la maquette du projet.

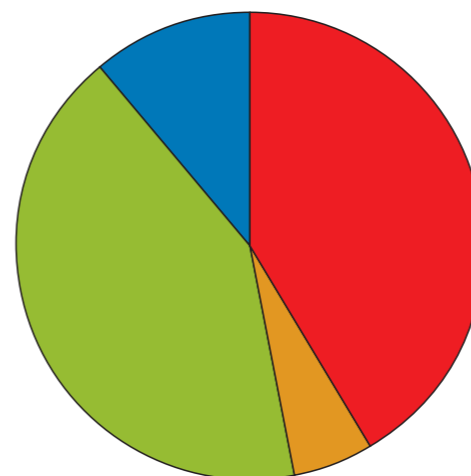
### Durant les travaux, la commune est à votre écoute

Durant toute la durée du chantier, la commune de Mornant vous écoute et vous renseigne. Pour toute question relative au chantier, adressez-nous un email à l'adresse dédiée : [chambryboiron@gmail.fr](mailto:chambryboiron@gmail.fr)

## Un budget maîtrisé, un quartier valorisé

La création des quelque 5000 m<sup>2</sup> d'espaces publics n'est pas sans coût pour la commune. Pour autant, les 780 000 euros investis (soit le solde de dépenses non compensées par les recettes) permettront aussi bien aux riverains qu'à l'ensemble des momentanés de bénéficier de nouveaux jardins publics, de trois salles communales mutualisées dédiées à l'accueil des associations momentanées ainsi que de nombreuses places de stationnement supplémentaires. C'est tout un quartier qui sera ainsi valorisé et redynamisé à un coût raisonnable et maîtrisé.

## Les dépenses : 3 660 000 euros TTC



### Acquisitions foncières

1 520 000 euros TTC

### Dépenses diverses (sondages, AMO)

207 000 euros TTC

### Travaux (avec ingénierie)

1 533 000 euros TTC

### Acquisition de salles d'activités associatives

400 000 euros TTC

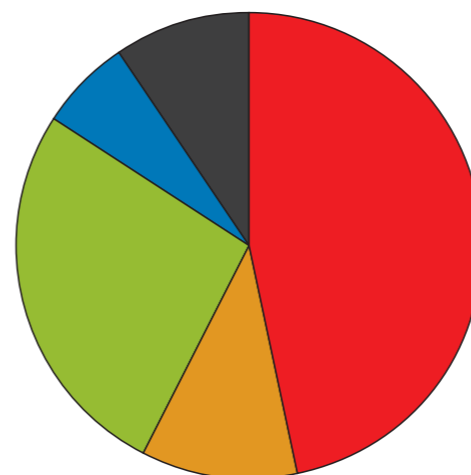
## Pourquoi une différence de 780 000 € entre les dépenses et les recettes ?

Cette différence est liée à la réalisation d'aménagements publics :

- la création de salles municipales d'activités associatives dans le lot «résidence personnes âgées» ;
- une quarantaine de stationnements publics, en plus des parkings des résidents ;
- un jardin public ;
- des cheminements doux ;
- les réseaux publics obligatoires et la voirie.

Cette opération s'équilibre ainsi largement financièrement.

## Les recettes : 2 880 000 euros TTC



### Vente des terrains à UTEI

1 350 000 euros TTC

### Vente des terrains à la SEMCODA

310 000 euros TTC

### Subventions

770 000 euros TTC

### Taxe d'aménagement à percevoir

180 000 euros TTC

### TVA récupérable

270 000 euros TTC